



ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE, CULTURELLE, SPORTIVE ET
DE LOISIRS

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE et de L'ALIMENTATION

L.E.G.TA de Limoges-Les-Vaseix - 87430
VERNEUIL/VIENNE

☎ 05.55.48.44.00 ☎ 05.55.00.11.40

Contact : asma.hautevienne@gmail.com

Site internet : <http://asma-hautevienne.e-monsite.com/>

THÉÂTRE de l'UNION

La saison théâtrale est lancée et débutera le 09 octobre 2019. Afin d'aborder cette saison avec sérénité et de profiter pleinement des spectacles, il faut faire le plus rapidement possible pour obtenir de bons placements.

Vous voudrez bien compléter une fiche d'inscription et de planification de vos spectacles.

Chaque spectacle est subventionné à 50 % par l'ASMA 87. Le prix fixé par le théâtre de l'Union est de 12 €. Vous ne paierez donc que 6 € pour une place.

Le nombre de spectacle est limité à 8 par adhérent et vous préciserez le nombre de place souhaitées par spectacle ainsi que le nombre total de place.

Les fiches devront être retournées pour le 19 juin 2019 à vos correspondants accompagnées du chèque correspondant au montant figurant sur votre fiche.

Pour les retraités il faudra adresser, par courrier, vos demandes accompagnées de votre règlement par chèque à :

Gilles CHEVALIER
31 rue de Messine
87 100 LIMOGES

vous devrez prévoir les délais d'acheminement afin que vos courriers arrivent à destination pour le 20 juin 2019.

Pour les indécis et retardataires il y aura une session de rattrapage en septembre. Il faut intégrer le risque de ne plus avoir de place pour les spectacles les plus demandés. Le choix sera limité aux places les moins bien situées.

Vous pouvez consulter sur notre site, par lien, la programmation complète de l'Union.

BONS SPECTACLES